

FONDS D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

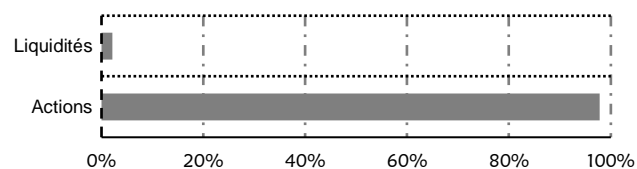
Stratégie d'investissement et objectifs

SICAV d'engagement actionnarial investie essentiellement en valeurs françaises dont l'objectif est de surperformer l'indice CAC40 (dividendes réinvestis) sous contrainte d'un écart de suivi (tracking-error) annuel maximal de 4,00%. Il est appliqué une méthodologie quantitative de traitement de l'information extra-financière ESG (Environnement, Social, Gouvernance) obtenue dans le cadre des initiatives d'engagement actionnarial menées par Phitrust.

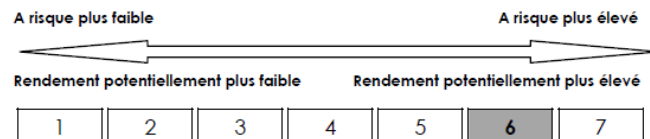
Performances (%)

Performance	Janv.	2021	2020	2019	2018	2017
SICAV Part	-2,59	-2,59	-8,54	+28,91	-10,47	+11,46
CAC40 div. réinv.	-2,64	-2,64	-5,57	+29,24	-8,88	+11,69

Répartition des actifs



Profil de risque



Gérants du portefeuille

Denis Branche 01 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com
 Julien Lefebvre 01 55 35 07 57 / julien.lefebvre@phitrust.com

Caractéristiques du portefeuille

Classification sectorielle : Actions françaises cotées
 Fréquence de valorisation : journalière au cours de clôture
 Indice de référence : CAC40 dividendes réinvestis
 Société de gestion : Phitrust
 Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.

Part A

Codes ISIN : FR0010538033
 Investissement minimum : 1 part
 Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale.
 Droit de sortie : néant.
 Frais de gestion : 1,44% TTC de l'actif net par an.

Part C / Part D

Codes ISIN : FR0010027094 (Part C) / FR0010027102 (Part D)
 Date de création : 2003
 Investissement minimum : 3000 parts
 Durée minimum conseillée : supérieure à 5 ans
 Affectation des résultats : capitalisation (C) ou distribution (D)
 Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale
 Droit de sortie : néant
 Frais de gestion : 0,84% TTC de l'actif net par an

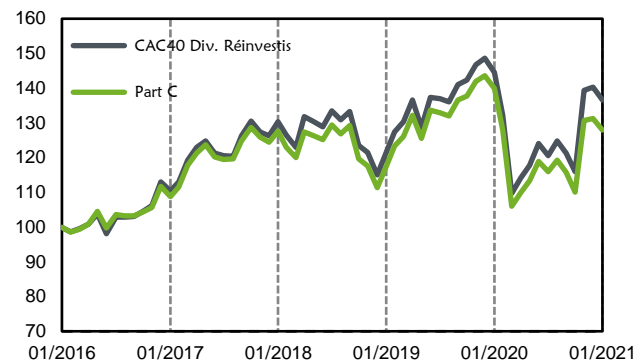
Part C : 239,90 €

Part D : 162,76 €

Part A : 119,74 €

Phitrust
 7 rue d'Anjou - 75008 Paris
 Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55
www.phitrust.com

Performances cumulées - 5 dernières années (glissant)

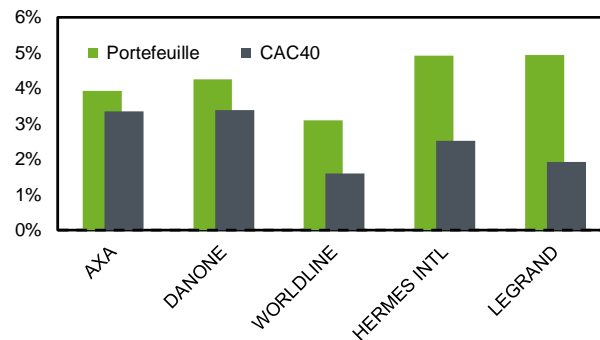


Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
SICAV Part C	-10,80%	-0,09%	+5,05%
CAC40 div. réinv.	-7,80%	+1,37%	+6,44%

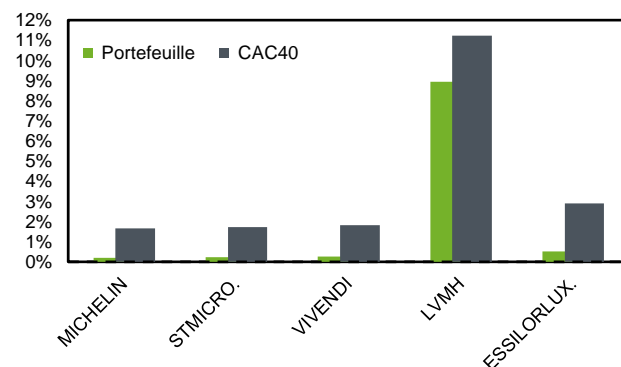
Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
SICAV Part C	35,10%	23,13%	19,93%
CAC40 div. réinv.	37,21%	24,35%	21,02%

Écart de suivi annuel	1 an	3 ans	5 ans
	2,33%	1,51%	1,50%

Principales sur-pondérations



Principales sous-pondérations



FONDS D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Phitrust

Phitrust, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels.

Commentaires de gestion

Le développement de nouveaux « variants » au SARS-CoV-2 et les difficultés d'approvisionnement en vaccin de certains pays constituent un facteur de risque important. L'épidémie pourrait alors durer plus longtemps et les mesures de restrictions sociales s'allonger en conséquence. L'impact de ces mesures sur les marchés financiers, n'est cependant pas complètement déterminé. De manière très cynique, certains pourraient supposer qu'un allongement de l'épidémie s'accompagnerait d'une intensification du programme d'expansion monétaire des banques centrales et favoriserait ainsi les valorisations des marchés actions.

Les publications des résultats des sociétés seront également des éléments à prendre en compte, pour dresser un scénario pour l'année 2021. L'impact de l'épidémie sur les résultats de certaines sociétés a peut-être été surestimé. L'exemple de Saint-Gobain est intéressant à cet égard. Le fabricant de matériaux de construction a dépassé très largement les anticipations des analystes lors de la publication de ses résultats, entraînant une hausse du titre de plus de 10%.

Au cours du mois de janvier, la valeur liquidative de la part C de la SICAV a légèrement surperformé son indice de référence, en diminuant de -2,59%, contre -2,64% pour le CAC 40 NR.

Engagement actionnarial

Lors de la saison des assemblées générales 2021, 6 mandats de PDG du CAC 40 (Alexandre Bompard chez Carrefour, Martin Bouygues, Patrick Pouyanné chez Carrefour, Jean-Pascal Tricoire chez Schneider Electric, Daniel Julien chez Teleperformance, et François-Henri Pinault chez Kering) et 5 mandats de présidents non exécutifs (Leonardo del Vecchio chez EssilorLuxottica, René Obermann chez Airbus, Michel Rollier chez Michelin, Bertrand Meunier chez Atos et Maurice Lévy chez Publicis) arrivent à échéance. L'occasion pour les actionnaires de faire le bilan sur les mandats de ces dirigeants et de pousser pour une séparation des fonctions de direction lorsque ce n'est pas déjà le cas.

Dans le domaine environnemental, notons que l'initiative Science Based Targets, qui propose un cadre aux entreprises pour la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, et que Phitrust met en avant auprès des sociétés du CAC40 depuis 2017, est en train de développer les Science Based Targets for Nature. Le principe est le même : il s'agit d'accompagner les entreprises dans la définition d'objectifs ambitieux de réduction des pressions sur la nature dans 4 domaines : l'eau potable, la biodiversité, les sols et les océans. Une initiative à suivre de près pour inciter les sociétés à s'engager concrètement sur les enjeux de biodiversité.

Le mois de janvier a également été marqué par certaines actualités des sociétés du portefeuille :

VEOLIA-SUEZ : L'affaire Veolia-Suez continue devant les tribunaux malgré l'appel au dialogue lancé par le DG de Veolia, Antoine Frérot début 2021. Le 3 février, le tribunal de Nanterre devra prendre une décision concernant le processus d'information-consultation des salariés de Suez. Cette décision sera déterminante pour l'assemblée générale de 2021 car elle pourrait entraîner le gel des effets de l'acquisition par Veolia de la participation de 29,9% au capital de Suez jusqu'au 31 mai et ainsi leur interdire d'exercer leurs droits de vote. Phitrust a décidé d'envoyer une lettre au président du conseil d'administration de Suez pour l'interpeller sur cette atteinte aux droits des actionnaires.

SCHNEIDER ELECTRIC : Schneider Electric a annoncé fin janvier le lancement du nouveau programme Schneider Sustainability Impact (SSI) qui s'étendra de 2021 à 2025. Avec six nouveaux engagements à long terme, Schneider Electric a été reconnu comme l'entreprise la plus durable au monde, selon le classement 2021 Global 100 de Corporate Knights. Par ailleurs, le groupe a aussi remporté le prix du meilleur plan de vigilance

2020 organisé par le FIR, récompensant le meilleur plan en conformité avec la loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères auprès de leurs filiales et de leurs sous-traitants.

CARREFOUR : La récente approche du groupe canadien Couche-Tard a retenu l'attention de nombreux actionnaires et a suscité des interrogations sur la logique de l'opération. L'assemblée générale 2021 sera une assemblée importante pour Carrefour d'autant plus que le groupe devra renouveler plus de la moitié de son conseil d'administration dont le mandat d'administrateur du PDG Alexandre Bompard.

DANONE : Fin janvier, le fonds activiste Bluebell, qui aurait pris une participation au capital de Danone fin 2020, a envoyé une lettre aux dirigeants pour réclamer une révision de la gouvernance et de la stratégie de l'entreprise avec le remplacement du PDG, Emmanuel Faber. Cela intervient après des annonces de suppression d'emplois dans le groupe, de changements dans la gouvernance et suite à la transformation de Danone en entreprise à mission en juin dernier. Phitrust continue le dialogue avec la société pour débattre de ces sujets.

Éditorial – Une nouvelle année virtuelle pour les Assemblées Générales ?

La crise pandémique continue de progresser et le gouvernement a prolongé l'ordonnance pour permettre la tenue d'Assemblées générales en cette période de restriction sanitaire jusqu'à fin avril.

Les nouvelles mesures apportées dans cette ordonnance visent à ce que les entreprises cotées tiennent des Assemblées physiques et virtuelles, permettent à leurs actionnaires de poser des questions et essaye d'encadrer autant que possible l'exercice après avoir constaté que des Assemblées Générales « à huit clos » avaient eu lieu en 2020 sans aucune possibilité pour les actionnaires de s'exprimer. L'assemblée Générale de Lagardère pour ne citer qu'elle avait bien montré la limite de l'exercice, plusieurs Présidents de sociétés par ailleurs n'étant même pas présents par vidéo lors de l'assemblée Générale...

[Lire la suite](#)

Olivier de Guerre – Phitrust

**Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de Phitrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.*